



ENSEMBLE

ROCHEFORT

TOUJOURS + BELLE

ENCORE + PROPRE !

LE GUIDE DES BONS GESTES



# ROCHEFORT TOUJOURS + BELLE... POUR **DES RUES** ENCORE + PROPRES !

ADOPTÉZ LES BONS GESTES...  
POUR VOS DÉCHETS MÉNAGERS



## LES BONS GESTES, C'EST PAS COMPLIQUÉ !

- Triez vos déchets ménagers ;
- Compostez vos épluchures et déchets de fruits et légumes, tontes de gazon, marc de café, ... ;
- Respectez le calendrier des collectes pour la sortie des sacs / ou bacs « jaune et noir » ;
- Ne déposez vos déchets devant votre porte qu'à partir de 18h.  
Le ramassage débute à partir de 19h ;
  - N'oubliez pas de rentrer votre bac après chaque collecte ;
  - Pour éviter toutes nuisances olfactives, nettoyez votre conteneur régulièrement.



## EN SAVOIR +

► N° Vert 0 800 085 247

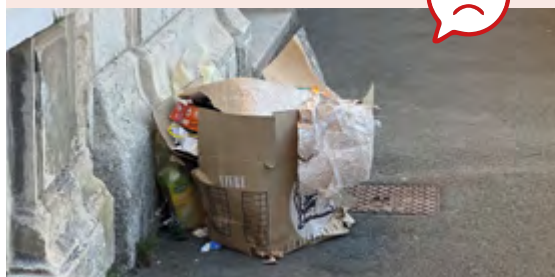
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

[www.agglo-rochefortocean.fr](http://www.agglo-rochefortocean.fr)

Retrouvez, sur le site de la CARO, le calendrier des collectes par zone, les conditions de distribution des sacs jaunes, noirs ou conteneurs, ainsi que les règles de tri ou de collecte.



## PAS DE DÉPÔTS HORS JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE



### SI JE NE RESPECTE PAS LES RÈGLES DE DÉPOT, JE M'EXPOSE À DES AMENDES

Amendes forfaitaires de 35 à 750 €  
maximum au tribunal

(articles R632-1 et R644-2 du Code pénal)

*Les auteurs des incivilités peuvent être  
identifiés par la fouille des sacs  
et la vidéo protection.*



## BON À SAVOIR

En cas d'impossibilité de  
sortie selon le calendrier, il  
existe des points d'apports  
volontaires enterrés :

- Place Colbert ;
- Parking de la Gallissonnière  
(en face du Palais des  
Congrès).



## LES DÉCHETS, UN PROBLÈME ? NON, QUE DES SOLUTIONS !

Les déchets les plus faciles à  
éliminer sont toujours ceux  
que l'on ne produit pas.

Retrouvez, sur le site de la  
CARO, quelques astuces  
facilement applicables dans  
notre vie quotidienne pour  
éviter de nous encombrer de  
déchets... recyclables ou non.

[www.agglo-rochefortocean.fr](http://www.agglo-rochefortocean.fr)  
Rubrique Pratique, votre  
quotidien

# ROCHEFORT TOUJOURS + BELLE... POUR **DES ESPACES** ENCORE + PROPRES !

ENCOMBRANTS, TEXTILES, DÉCHETS VERTS...  
DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS ET DÉCHETS

## LES ENCOMBRANTS

- Déposez les encombrants dans l'une des 8 déchetteries de la CARO ;
- Exigez la reprise de vos anciens mobiliers ou appareils électroménagers par vos commerçants ;

MAIS aussi :

- Faites un DON à des particuliers ou à des structures de réemploi et à caractère social.



## LES TEXTILES

- Apportez vos vêtements auprès des associations à caractère social ;
- Et/ou déposez les textiles dans les bornes prévues à cet effet.



EN SAVOIR +

▶ N° Vert 0 800 085 247

[www.agglo-rochefortocan.fr](http://www.agglo-rochefortocan.fr)

L'association Vivractif a installé une quarantaine de bornes textiles sur le territoire.



## LES DÉCHETS VERTS

- Ne brûlez pas vos déchets verts ;
- Pour les gros volumes, apportez les dans l'une des 8 déchetteries ;
- Ayez le réflexe compostage.

## JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS



## SI JE NE RESPECTE PAS LES RÈGLES, JE M'EXPOSE À DES AMENDES

Amende de 450 € maximum  
(arrêté municipal DIV 018/02 du 12/02/2002  
et article 84 du Règlement Sanitaire  
Départemental).

## JE NE DÉPOSE PAS MES ENCOMBRANTS SUR LE TROTTOIR



## SI JE NE RESPECTE PAS LES RÈGLES, JE M'EXPOSE À DES AMENDES

- Amende de 1 500 € maximum pour dépôt (article R635-8 du Code pénal)
- Amendes forfaitaires de 135 €, 750 € maximum au tribunal pour embarras de la voie publique (article R644-2 du Code pénal)



## BON À SAVOIR

Il existe 8 déchetteries sur le territoire Rochefort Océan, toutes accessibles avec votre badge électronique - Plusieurs passages annuels.

Déchetterie de Rochefort / ZI du pont neuf - 05 46 87 24 92

1<sup>er</sup> avril - 30 septembre : du lundi au samedi - 9h30 - 12h et 14h30 - 19h

1<sup>er</sup> octobre - 31 mars : du lundi au samedi - 9h30 - 12h et 14h30 - 17h30

Vous n'avez pas encore votre badge ? Rapprochez vous du service Environnement de la CARO. Demande directe possible en ligne sur le site internet.

Aussi, 2 associations locales d'insertion vous proposent une prestation adaptée (payante) pour le retrait :

- Vivractif : 05 46 83 19 58
- et ADCR Services : 05 46 87 32 97

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan distribue gratuitement des composteurs.

Pour en faire la demande :

► N° Vert 0 800 085 247



# ROCHEFORT TOUJOURS + BELLE... POUR **DESTROTTOIRS** ENCORE + PROPRES !

DÉPOSEZ LE VERRE DANS LES  
BORNES D'APPORTS VOLONTAIRES

**LA BOUTEILLE EN VERRE, CE N'EST  
PAS DEVANT MAIS DEDANS !**

À déposer en vrac, sans sac. Inutile de  
les laver, il suffit de bien les vider.  
Les autres déchets (couverture des  
bocaux, capsules, bouchons...) sont à  
ramener et à trier à la maison.



JE NE RESPECTE PAS  
LES RÈGLES



## LES AMENDES

Amendes forfaitaires de  
35 à 750 € maximum au  
tribunal

(articles R632-1 et R644-2 du  
Code pénal)

*Les auteurs des incivilités  
peuvent être identifiés par  
la vidéo protection.*



BON À SAVOIR

Retrouvez la liste des  
déchets acceptés et la  
carte des points d'apports  
volontaires sur :

[www.agglo-rochefortocan.fr](http://www.agglo-rochefortocan.fr)

# LES BONS GESTES C'EST AUSSI... ENTREtenir DEVANT SA PORTE !

BALAYEZ, NETTOYEZ,  
DÉSHERBEZ, DÉGELEZ  
DEVANT CHEZ VOUS



## CE QU'IL FAUT FAIRE :

- Utilisez des méthodes et produits respectueux de l'environnement.
- N'empiétez pas sur le domaine public :  
Pensez à tailler vos arbres et vos haies plantés en bordure de votre propriété.



## BON À SAVOIR

Pour les gros volumes,  
le compostage en tas  
ça marche aussi !



JE NE RESPECTE PAS  
LES RÈGLES



## LES AMENDES



Pour l'utilisation de  
produits phytosanitaires :  
amende jusqu'à  
150 000 €



## LES AMENDES



Pour le manque d'entretien  
devant son habitation :

- jusqu'à 450 € maximum  
au tribunal (Règlement  
Sanitaire Départemental)
- De 35 € à 750 €  
maximum au  
tribunal  
(arrêté municipal  
2022-073-AR)

# ROCHEFORT TOUJOURS + BELLE... POUR **UNE VILLE** ENCORE + PROPRE !

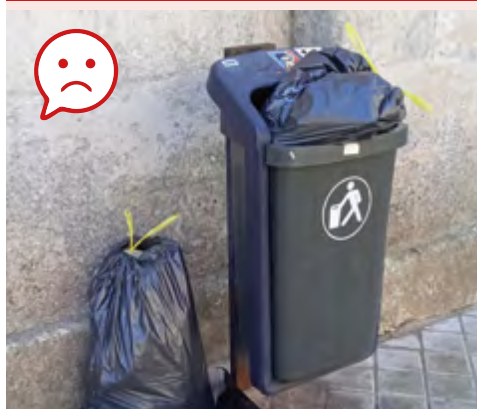
## UTILISEZ LES CORBEILLES À VOTRE DISPOSITION

- Jetez vos déchets (papiers, masques, emballages alimentaires, sacs à déjections canines, canettes, chewing-gum...);
- Utilisez un cendrier de poche pour vos mégots ;

- Ne jetez pas de sacs jaunes, noirs ou du verre dans ou au pied des corbeilles.



## JE NE RESPECTE PAS LES RÈGLES



### LES AMENDES

Amendes forfaitaires de 35 à 750 € maximum au tribunal (articles R632-1 et R644-2 du Code pénal)

## RESPECTEZ LES ESPACES, BANNIR LES MAUVAIS GESTES !

- Ne nourrissez pas les pigeons, les animaux errants et sauvages ;
- Respectez les massifs de fleurs, les espaces verts, les terrains de jeux.

### EN SAVOIR +



La Ville capture les pigeons, procède à l'effarouchage des étourneaux. La CARO assure le piégeage des ragondins...

## JE NE RESPECTE PAS LES RÈGLES



**Amende de 450 € maximum** (article 120 du Règlement Sanitaire Départemental)



# ROCHEFORT TOUJOURS + BELLE... POUR **DES MAÎTRES** ENCORE + PROPRES !

## RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DE VOTRE ANIMAL

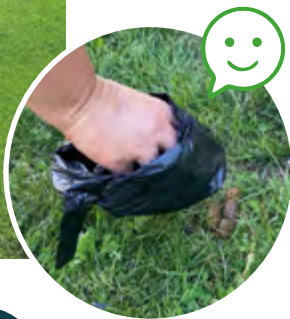
Pour le bien de tous, ne laissez pas les déjections de votre animal sur le trottoir et dans les espaces verts !

- Jetez le sac dans la poubelle la plus proche ou chez vous.

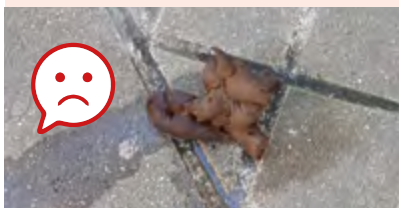


### EN SAVOIR +

- Il existe 83 distributeurs de sacs à déjection disponibles sur la ville ;
- Distribution gratuite possible à l'accueil de la Mairie et à Espace Nature ;
- Si vous rencontrez des chiens errants, contactez la Police Municipale au 05 46 82 65 12.



### JE NE RESPECTE PAS LES RÈGLES



**Amendes forfaitaires de  
135 €, 750 € maximum  
au tribunal**  
(article R644-2 du Code pénal)



# ROCHEFORT TOUJOURS + BELLE... POUR UNE MER ENCORE + PROPRE !

RESPECTEZ LES RÈGLES DE  
PROPRETÉ POUR MAINTENIR  
UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

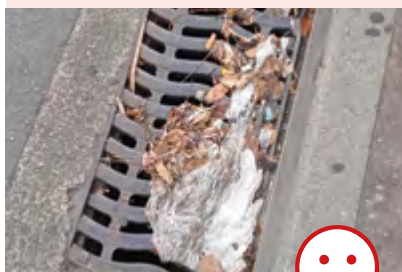
## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LA MER COMMENCE DANS VOS RUES OU DEVANT CHEZ VOUS...

Tous déchets (papiers, canettes, sacs de déjections canines, mégots, emballages alimentaires, plastiques, masques,...) jetés sur les voies publiques, risquent d'obstruer les bouches d'égout, de provoquer des inondations dans les rues, de polluer les zones naturelles entourant notre ville, et par extension la Charente et la mer.



JE NE RESPECTE PAS  
LES RÈGLES



**Amendes forfaitaires de  
35 €, 150 € maximum  
au tribunal**

(article R632-1 du Code pénal)

*Les auteurs des incivilités  
peuvent être identifiés par  
la vidéo protection.*



BON À SAVOIR


Un mégot se décompose en deux ans, un chewing-gum en cinq ans. Un seul mégot pollue 500 litres d'eau.

Si vous constatez des corbeilles engorgées, contactez le service proximité :  
05 46 82 65 65

# VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

Pour tous renseignements concernant les sacs, les conteneurs, les collectes, la carte d'accès déchetterie :

-  **N° Vert 0 800 085 247** - du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- Envoyer un message par mail : [redevance@agгло-rochefortoccean.fr](mailto:redevance@agгло-rochefortoccean.fr)
- Venir se renseigner au siège de l'agglomération Rochefort Océan :  
3, av. Maurice Chupin - Parc des Fourriers à Rochefort  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

[www.agгло-rochefortoccean.fr](http://www.agгло-rochefortoccean.fr)

## MAIRIE DE ROCHEFORT

- Accueil : 05 46 82 65 00
- Service proximité : 05 46 82 65 65
- Police Municipale : 05 46 82 65 12

[www.ville-rochefort.fr](http://www.ville-rochefort.fr)

[https://formulaire.mesdemarches.agгло-rochefortoccean.fr/proximite/demande de proximité.](https://formulaire.mesdemarches.agгло-rochefortoccean.fr/proximite/demande-de-proximite)

## DÉCHETTERIE DE ROCHEFORT

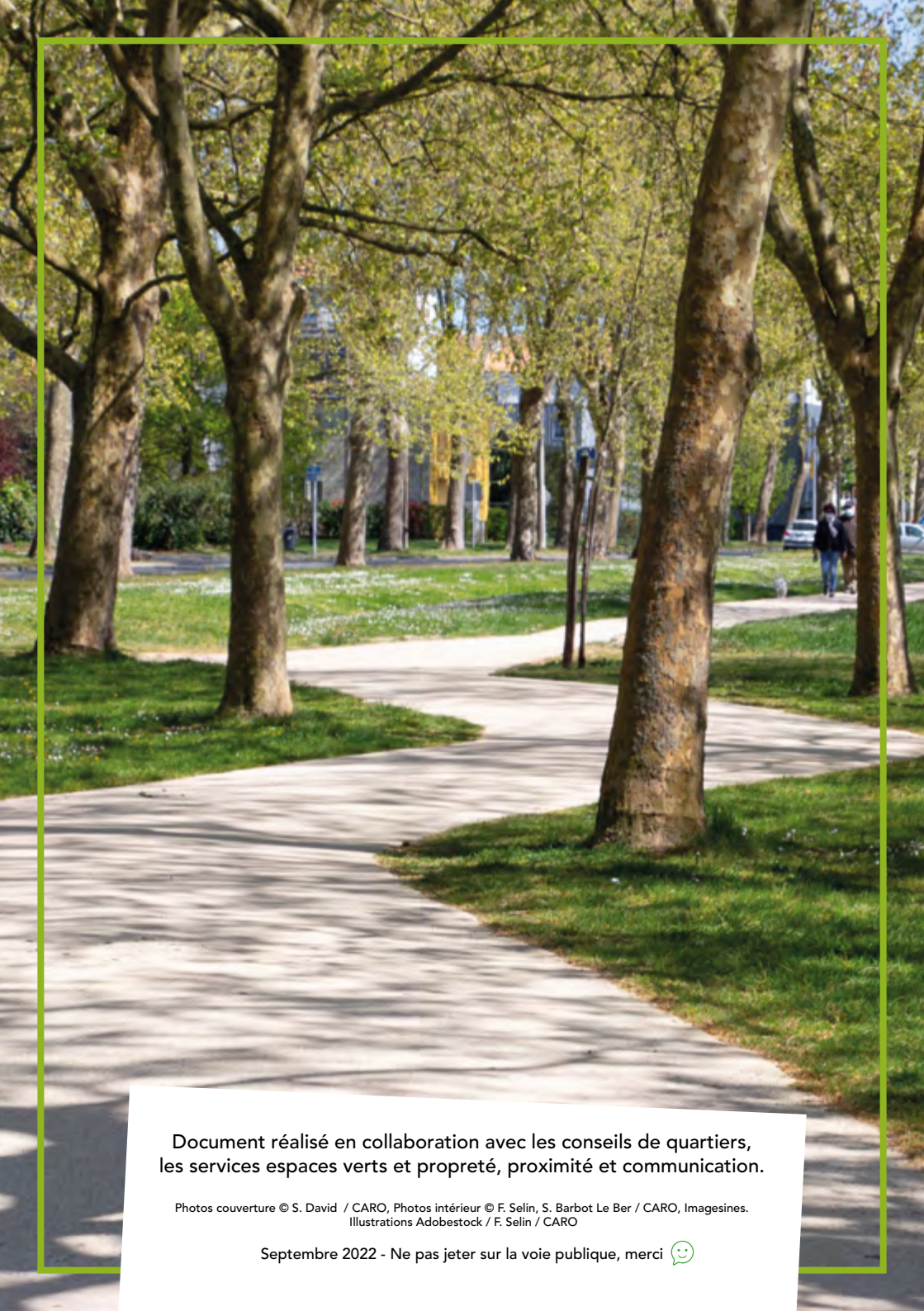
ZI du pont neuf. Numéro : 05 46 87 24 92

[www.agгло-rochefortoccean.fr/dechetteries](http://www.agгло-rochefortoccean.fr/dechetteries)

## ASSOCIATIONS LOCALES AVEC PRESTATIONS PAYANTES

- Vivractif : 05 46 83 19 58
- ADCR Services : 05 46 87 32 97





Document réalisé en collaboration avec les conseils de quartiers,  
les services espaces verts et propreté, proximité et communication.

Photos couverture © S. David / CARO, Photos intérieur © F. Selin, S. Barbot Le Ber / CARO, Imagesines.  
Illustrations Adobestock / F. Selin / CARO

Septembre 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique, merci 😊